

LES FAÏSSES PAR LA NIELLE



Infos Pratiques

Distance	2,7 km
Durée (moyenne)	01h00
Niveau	Très facile
Dénivelé	70 m D+
Départ	SAINT-LAURENT-DE-LA-CABRERISSE
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR
Environnement	Au bord de l'eau

Votre itinéraire

Étape 1 - Poursuivre la rue de Trascastel puis la rue d'En Jacou, la rue de las Ieras, puis tourner à gauche dans la rue de la Beurada. Au bout de la rue, descendre le long de la Nielle par un sentier en balcon, puis dans le lit de la rivière.

Étape 2 - Ici, 2 options s'offrent à vous : soit vous suivez le lit de la Nielle jusqu'au moulin de la Turbine (suite au point 3), soit vous optez, à gauche, pour le lit du ruisseau d'en Janet (recommandé en cas de pluie, voir "variante").

Étape 3 - Ici encore, vous aurez deux possibilités : soit revenir au point précédent par le même sentier (compter 15 minutes pour l'aller-retour), soit prendre le sentier à gauche qui passe au-dessus de la turbine et grimpe fortement avant de prendre pied sur le Planal. Longer les terres agricoles du Planal.

Étape 4 - Continuer sur le chemin principal et gagner la petite route qui revient à gauche vers le village.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Réfermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/les-faisses-par-la-nielle/>